

**Conseil Départemental du Val-de-Marne**  
**Lundi 24 septembre 2018**  
**Audition du Préfet du Val-de-Marne**  
*(Seul le prononcé fait foi)*

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président,  
Chers Collègues,

Cette audition s'inscrit dans un contexte très particulier. Je ne vous cache pas que plusieurs de mes collègues du groupe ont émis l'idée de boycotter cette séance de présentation du rapport d'activité des services de l'Etat. Boycotter pourquoi ? Pour souligner un climat **de défiance entre l'Etat et les collectivités**. J'y reviendrai bien évidemment dans quelques instants.

Monsieur le Préfet, vous pouvez le constater, nous n'avons pas fait le choix de la politique de la chaise vide et nous sommes présents aujourd'hui pour vous entendre présenter l'action des services de l'Etat dans notre département.

Nous sommes là, par courtoisie républicaine naturellement et parce que le travail quotidien des agents de l'Etat ne mérite pas des chaises vides. Avec mes collègues, nous tenons en effet à saluer le travail des fonctionnaires de l'Etat qui vous entourent ce matin et, à travers eux, des 53 300 agents qui vous épaulent au quotidien dans l'exercice de votre mission.

**Dans un contexte de menace terroriste qui ne faiblit pas**, permettez-nous également adresser une nouvelle fois un message de soutien tout particulier aux fonctionnaires de l'Etat qui, par leur courage et leur professionnalisme, agissent quotidiennement à vos côtés pour assurer la sécurité de nos concitoyens.

Je veux bien entendu parler des policiers de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité du Val-de-Marne (DTSP94), des gendarmes, des militaires de l'opération SENTINELLE, des sapeurs-pompiers... qui sont mis à rude épreuve, l'actualité en témoigne malheureusement.

Monsieur le Préfet, je dois vous le dire sincèrement, **l'exaspération des élus est aujourd'hui très grande**. Cette exaspération n'est évidemment pas dirigée contre vous, c'est bien pour cela que nous sommes présent aujourd'hui, mais les élus sont véritablement en colère face aux impasses et aux contraintes que l'Etat ne cesse d'accumuler à leur encontre.

**Depuis plusieurs années, les élus locaux, toutes tendances confondues, alertent sur la dégradation des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales. Ici même, nous n'avons cessé de dire à votre prédécesseur que les tensions s'accroissent. Mais aujourd'hui, ces tensions se sont transformées en exaspération.**

Si bien que les associations d'élus que sont l'Association des maires de France, l'Association des départements de France, l'Association des régions de France ont décidé l'été dernier de claquer la porte de la conférence nationale des territoires présidée par le Premier Ministre.

Cette situation est tellement préoccupante et inédite que le 26 septembre à Marseille, l'Association des maires de France avec celles des régions et des départements **lanceront « un grand appel à une relance des libertés locales et une relance de la décentralisation »**.

Il est vrai, malheureusement, Monsieur le Préfet que les motifs de mécontentement sont nombreux. Mes collègues auront l'occasion dans quelques minutes de vous interroger directement sur différents sujets qui s'imposent à nous élus locaux, le plus souvent sans concertation.

Premier sujet, Monsieur le Préfet, le nerf de la guerre, la question des finances locales. **Que les collectivités locales participent au redressement des finances publiques est naturel** mais comment accepter aujourd'hui les décisions des gouvernements successifs qui menacent le principe de libre administration des collectivités locales reconnu par la Constitution ?

Cela a commencé sous le quinquennat HOLLANDE avec **la baisse non seulement inédite mais aussi drastique des dotations de l'Etat en faveur des collectivités territoriales**. Les communes, les départements et les régions ont dû réaliser un effort de près de 11,5 Mds€ d'économies entre 2014 et 2017.

**Cela continue et s'accroît maintenant sous le quinquennat d'E. MACRON qui demande 13 Mds€ d'économies aux collectivités**. Les collectivités devront ainsi porter plus de 26% de l'effort de réduction du déficit public alors qu'elles ne représentent que 9% de la dette publique. L'effort qui leur est demandé est donc disproportionné.

Ce nouvel effort imposé aux collectivités locales est d'autant plus injuste qu'au même moment **l'Etat va accroître l'endettement du pays de 330 milliards d'euros**.

Alors certes l'Etat stabilise en 2018 les dotations globales de fonctionnement après les avoir amputé drastiquement. Mais le gouvernement a mis en place un encadrement des dépenses et de la dette des collectivités, ce qui ressemble à s'y méprendre à une **mise sous tutelle financière qui contrevient encore une fois à l'esprit et aux principes de la décentralisation**, auxquels nous sommes tous profondément attachés.

Deuxième élément d'exaspération, Monsieur le Préfet, **l'incertitude institutionnelle dans laquelle sont maintenues les collectivités**, les élus mais également les citoyens. Les réformes imposées par la

précédente majorité gouvernementale ont eu des incidences lourdes sur l'organisation territoriale de la petite couronne.

Depuis des années, on nous explique, souvent maladroitement, que le trio Commune – Département – Région ne fonctionne plus, qu'il n'est plus pertinent, qu'il est obsolète, qu'il freine l'attractivité de l'agglomération parisienne par rapport aux métropoles mondiales.

**Mais depuis la création à marche forcée de la Métropole du Grand Paris et de ses 12 Territoires, quelles améliorations notables peut-on observer ? Aucune !**

Pour nos concitoyens, la Métropole du Grand Paris, ce Paris XXL, est un objet technocratique non identifié car il est bien éloigné de leurs préoccupations. Et les territoires ne sont pas mieux identifiés.

Quant aux élus, ils évoluent maintenant dans un cadre incompréhensible, inefficace et couteux.

Alors qu'une réforme de l'organisation institutionnelle de l'Île-de-France est annoncée depuis plus d'un an, rien de concret n'a encore été décidé. A chaque fois qu'une conférence des territoires doit se tenir, elle est repoussée à une date ultérieure, laissant les élus locaux comme de simples spectateurs du jeu de mécano institutionnel en train de se dessiner sans eux.

**Cette énième réforme territoriale, Monsieur le préfet, nous ne voulons pas la subir, nous voulons en être les acteurs, avec les habitants.**

**Nous ne pouvons accepter que cette réforme se fasse sans écouter les principaux intéressés, à savoir nos concitoyens !**

Nous ne pouvons pas accepter non plus que l'Etat nous laisse dans l'ignorance quant à ses intentions, qui se dessinent parfois dans les interviews des uns et des autres.

Comment travailler sereinement lorsque l'on ne sait pas si les partenaires d'aujourd'hui seront encore là demain ? Comment travailler sereinement lorsqu'on ne sait pas si demain la collectivité existera encore ? C'est impossible.

**Troisième élément de crispation, Monsieur le Préfet, les fermetures ou menaces de fermetures de services publics de proximités** qui sont décidées sans concertation et imposées aux élus, quand on ne leur demande pas d'assurer les services en lieu et place de l'Etat !

Dans le Val-de-Marne, de très nombreux bureaux de poste sont menacés de fermeture en dépit de la mobilisation des élus et des habitants, la présence policière dans nos villes est menacée par des projets de mutualisation des commissariats la nuit, le week-end et peut-être des fermetures définitives.

A chaque fois qu'une décision pareille intervient, l'Etat nous oppose le fameux principe d'efficacité, il faut rationaliser pour améliorer le service rendu. Mais en définitive, la réalité qui se cache derrière c'est bien une logique de réduction de moyens et d'économies budgétaire. Et qui dit réduction de moyens dit par voie de conséquence, c'est inévitable, diminution des services à destination de nos concitoyens.

Monsieur le Préfet, **les élus qui disposent d'une légitimité démocratique issue des urnes, supportent de plus en plus mal l'autoritarisme d'une technocratie étatique qui croit détenir la vérité absolue.**

Quatrième point d'exaspération, Monsieur le Préfet, pour les élus locaux, l'impression que l'Etat dispose des collectivités comme de ses services déconcentrés sur qui il dispose d'une autorité hiérarchique.

**L'Etat contraint et décide de l'avenir de nos villes sans aucune concertation avec les élus locaux, sans aucune discussion et parfois même sans aucune information.**

Est-il normal que l'Etat contraigne les communes à construire des logements sociaux en dépit des réalités territoriales (y compris lorsque les communes sont déjà largement au-dessus de leurs obligations légales ?), qu'il impose des logements sociaux sans penser aux infrastructures nécessaires pour accueillir ces nouveaux habitants ? Qu'il pénalise fortement des villes, qui bien que carencées font de nombreux efforts pour améliorer la situation ?

Est-il normal qu'un maire découvre que l'Etat a pour projet de construire un établissement pénitentiaire dans sa ville, en lieu et place d'une future zone de transports et d'activité économique, au hasard d'un simple formulaire d'urbanisme ?

Pour nous, la réponse est clairement non, Monsieur le Préfet. Cela n'est pas normal et c'est cela qui crée la crispation des acteurs locaux vis-à-vis de l'Etat.

Croyez bien, Monsieur le Préfet que nous sommes particulièrement désolés de ce climat de méfiance, voire de défiance qui règne aujourd'hui entre l'Etat et les collectivités locales.

Nous savons bien que **ce contexte relève de choix gouvernementaux** et nous tenons à redire que vous n'êtes pas en cause personnellement dans cette situation, c'est évident.

Cependant, nous espérons d'une part que vous pourrez **faire remonter ces informations au Gouvernement** car je vous l'assure, Monsieur le Préfet, contrairement aux propos tenus par Madame la Ministre Jacqueline Gourault, **il n'y a ni exagération, ni politisation dans les déclarations répétées des Présidents des associations d'élus : le mécontentement des élus est bien réel et jamais depuis 30 ans il n'a atteint un si haut niveau.**

D'autre part, nous espérons, Monsieur le Préfet que dans votre marge d'appréciation, vous pourrez prendre en considération ce qui s'est dit ce matin.

Comme vous l'avez écrit dans votre éditorial la réussite de l'action publique repose sur des partenariats avec les collectivités territoriales et les acteurs économiques, sociaux et associatifs.

**Alors, soyons vraiment des partenaires**, et avançons ensemble, car ce que nous avons en partage, Monsieur le Préfet, c'est bien l'intérêt général et le bien vivre ensemble. Et nous ne serons pas trop de l'Etat et des collectivités territoriales, unis, pour répondre aux défis qui se présentent devant nous aujourd'hui.

Pour terminer, j'aimerais vous faire part d'un dernier regret.

Je pointe sur le rapport que vous nous avez adressé et qui est l'objet aujourd'hui de cette séance exceptionnelle. Dans l'éditorial vous nous dites, Monsieur le Préfet, avoir voulu « mettre en lumière les actions emblématiques des services de l'Etat dans 4 domaines d'actions prioritaires ». **Je regrette donc que la Santé et le handicap, deux missions dévolues à l'Etat, ne figurent pas au rang des priorités de l'Etat dans notre territoire, puisque pas un chapitre de ce rapport n'est directement dédié à ces missions.** Ce sont pourtant des problématiques extrêmement prégnantes et qui sont au cœur de l'inclusion sociale et des préoccupations des Val-de-Marnais.

C'est dommage.

Ainsi se termine mon plaidoyer pour les collectivités et le respect de leur libre administration. Je laisse la parole à mes collègues pour des questions, et au travers de leurs interventions, vous pourrez entrevoir la même frustration et les mêmes attentes vis-à-vis de l'Etat.

Je vous remercie.

**Olivier CAPITANIO**  
*Président de groupe*  
*Maire de Maisons-Alfort*